



Procès-verbal réunion du Bureau

La Règle du Jeu

Du 27/11/2024 en visio

Absents excusés : 0

Présents : Eric DUBOT, Catherine BOSSARD, Benoit ROUE : Membres du Bureau
Raymond Chopin, Benoit Lagrée : membres du CA

Invitée : Elodie Mazé

Début de la réunion De bureau de la RDJ : 11H

ORDRE DU JOUR :

➤ **Demandes de subventions Région Bretagne** :

- Demandes inhabituelles de la Région, concernant la communication ?
- Le logo doit systématiquement figurer sur tous les supports de communication et sur le site internet.
- Elodie s'est servie du bilan de Raymond pour 2023, et de l'affiche de Dinard, pour préparer le dossier de La Baule.
- Pour recevoir le paiement, la Région demande les dépenses et le bilan de l'année concernée et une preuve que l'on a fait figurer le logo de la Région sur les supports.
- Le logo est affiché dans la salle sur les cartons fixes avant séances, pendant les Rencontres. (Benoit Lagréé va lui fournir le visuel de l'affiche et du carton)
- Elodie va donc pouvoir valider la demande de subventions et le règlement pour 2023/24 (effectué ce matin) et 2021/22 (demande non effectuée à ce jour : validée par la Région : 4000€). La subvention a été votée et acceptée. Mais Il faut systématiquement faire une demande chaque année, ce qui n'avait pas été fait.
- Elodie a reçu l'accusé de réception du dossier, ce matin de la Région

- 4 MOIS avant la manifestation : demande globale pour l'année. Documents à fournir :
 - Budget prévisionnel de l'année.
 - Procès-verbal de la dernière AG.
 - Membres du CA et du bureau
 - Bilan financier 2021/2022
 - Bulletins de salaires et charges du poste de salariée
 - Subventions demandées : 12000€
 - Rib (inchangé pour l'instant)
 - Assurance annuelle (attestation) : 213,07€ multi-risques

➤ **Demande de subventions DINARD :**

- Pour l'instant Elodie peut toujours utiliser l'ancienne adresse de la RDJ à Landerneau, tant que nous n'avons pas acté auprès des banques le changement d'adresse à Pontivy.
- Eric Dubot et Benoit Roué doivent préparer le changement après le prochain CA.
- Montant de subventions demandées : 3000€ (pour rester cohérent avec les rencontres de janvier)
- Selon Benoit Lagréé il faut préciser que la Ville de Dinard participe uniquement aux rencontres de juin. Le pourcentage par rapport au budget annuel est demandé. Indiquer le coût des Rencontres de juin, le temps de travail d'Elodie pour la période. Elodie va évaluer le coût d'un mois de travail. Indiquer également la perte financière actuelle sur juin.
- Délai pour envoyer le dossier demain jeudi 28/11/24 le matin. Benoit Lagréé propose de l'aider pour monter le dossier.
- Le compte de bilan est à compléter en page 9, selon Elodie, ainsi que la situation des comptes. Raymond indique que le bilan a été fait pour l'AG. Il faut renseigner le compte courant : 25000€, et le livret : 73000€.
Bilan au 30/06/24 : 0 (banque et placement)
Prestation de service : l'an dernier Site internet (création : 6000€ et hébergement de NETAO : 20€HT/mois - 144€ TTC hébergement/Semestre, soit 288€ TTC annuel et 50€ renouvellement annuel sécurisation du site internet et 54€ TTC/mensuel soit 162€ de prélèvement par trimestre de maintenance) : soit 986€ annuel de charges
Logiciel de compta : SAGE (arrêté au 31/12/2024 – fin de contrat)
Benoit va écrire un texte pour indiquer le déficit des rencontres de Dinard.

Eric signera les documents une fois validée.

➤ **Demande de subvention de Quimper :**

- Elodie a contacté par mail la Mairie, qui lui a confirmé que la demande ne serait pas prise en compte, car l'Association n'était pas quimpéroise.
- Catherine va relancer la Mairie pour obtenir un rdv en décembre.

FIN DE LA REUNION ZOOM : 12h30